

Avis voté à la séance plénière du 11 décembre 2019

Les défis de l'éducation aux médias et à l'information

Déclaration du groupe des entreprises

Faire accéder les élèves à une compréhension des réseaux et aux différents modes de diffusion de l'information dans toutes leurs dimensions économique, sociale, sociétale et éthique, tel est l'objet de l'Éducation aux médias et à l'information (EMI), enjeu de démocratie.

L'EMI doit donc être présente dans l'ensemble des matières transmises aux élèves ; elle leur permet d'utiliser les médias de manière responsable et de partager des informations de communication, avec discernement, de façon autonome.

Ainsi éduqué aux médias, le citoyen débattrait mieux des sujets relatifs à la démocratie et au développement de notre société basée sur l'information et la connaissance. L'EMI est nécessaire pour permettre une meilleure participation des citoyens dans la société. Les médias jouent en effet un rôle déterminant dans l'élaboration des croyances et attitudes ; ils sont au cœur des processus démocratiques. L'avis le précise bien : tous les jeunes doivent être capables de s'exprimer en ligne et être formés à une analyse critique d'internet.

Le CESE insiste de ce fait dans ses préconisations sur la formation initiale et continue des enseignants, professeurs et autres responsables pour diffuser cette discipline qui est primordiale. L'EMI n'est pas une matière à part entière mais bien transversale. Le groupe des entreprises partage cette préconisation 15.

Les entreprises aussi l'ont bien compris ; La politique RSE de certaines prend en compte la dimension média en favorisant la mise en place d'actions de formation en faveur des salariés ; s'ils sont parents, ils seront ainsi sensibilisés et accompagnés dans leurs responsabilités envers leurs enfants. Certains acteurs pourraient d'ailleurs contribuer utilement à la sensibilisation des entreprises.

Dans le contexte actuel d'un univers médiatique en pleine mutation, marqué par des débats forts autour des réseaux sociaux et des « infox » qui s'y propagent, l'EMI en tant qu'objet d'étude est aujourd'hui fondamentale. Il faut développer l'EMI car nous constatons la place centrale de l'information, du numérique et des médias dans notre vie de tous les jours et pour tous les âges de la vie.

Alors il est nécessaire de renforcer la coordination des acteurs de l'EMI et de confier ce rôle au CLEMI comme le suggère l'avis (préconisation 1), avec l'aide des délégués académiques au plus près du terrain.

En conclusion le groupe des entreprises remercie madame la rapporteur Marie-Pierre Gariel e son travail de synthèse et documentation sur le sujet car l'enjeu est de taille et a voté cet avis.